

mis en ligne le 31 juillet 2023

**ARRETE MUNICIPAL N° 13037 DU 29 JUILLET 2023**

**OBJET :**

**LE MAIRE DE LARMOR-PLAGE,**

Concert  
Mercredi 03 août 2023

« BOO'T A BOO »

-Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifié relative aux droits et libertés des collectivités locales,  
-Vu la loi n°83-8 du 07 janvier 1983 modifié relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,  
-Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211-1 et suivants,  
- Vu le Code de la Route,  
- Vu la demande présentée par Mme SALES Aurélie, gérante du restaurant le « BOO'T A BOO », N°2 rue de la Marine – 56260 – LARMOR-PLAGE,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Mercredi 02 août 2023 de 17h00 à 24h00, le stationnement sera interdit sur 2 emplacements de stationnement matérialisés. Seule Mme SALES est autorisée à occuper les emplacements afin d'organiser un concert extérieur.

**ARTICLE 2 :** Les panneaux de signalisation concernant l'interdiction de stationnement seront mis en place par la Police Municipale, 48h00 avant la manifestation. Mme SALES aura la responsabilité d'informer l'ensemble du voisinage,

**ARTICLE 3 :** Madame la Directrice des Services, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour ampliation,  
P.VALTON



LE MAIRE,  
Patrice VALTON